

MISSION 1-A

FACILITER LE LIEN ENTRE LES JEUNES ET NOS INSTITUTIONS

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à rassurer le public et expliquer simplement le fonctionnement de la structure.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Favoriser l'accès au droit commun pour tous les jeunes.

ACTIVITÉS

- Être à l'écoute des attentes des jeunes et faire le lien avec les professionnels des institutions.
- Aller à leur rencontre pour ouvrir le dialogue.
- Favoriser l'expression de la parole des jeunes au sujet des services qu'ils utilisent et des thèmes qui les intéressent.
- Faciliter les liens entre les jeunes, notamment en organisant des moments de convivialité (petits déjeuners rencontres, sorties culturelles, sportives...).
- Aider ou accompagner physiquement les jeunes qui le souhaitent dans leurs démarches de la vie quotidienne.
- Rassurer, expliquer le fonctionnement de l'espace numérique.
- Faciliter la prise d'initiative et l'autonomie des jeunes.

POINTS D'ALERTE

- Le volontaire doit être en contact avec le public. Cela doit être le cœur de la mission.
- Le volontaire devra s'appuyer sur un professionnel de la structure sans s'y substituer en donnant uniquement un premier niveau d'information.
- Les missions doivent être clairement distinctes des fonctions de chargé d'accueil.
- Les tâches administratives doivent être marginales et venir uniquement en soutien à la mission.
- Un volontaire ne doit jamais avoir accès à I-Milo afin de garantir les conditions de confidentialité des données sur les jeunes.
- Un volontaire ne doit jamais avoir accès au système d'information de la structure d'accueil afin de garantir les conditions de confidentialité des données.
- Le volontaire ne doit pas être sélectionné pour la création d'outils et l'animation de réseaux sociaux car ces tâches nécessitent des compétences qui relèvent de fonctions salariées, telles que chargé de communication ou webmaster.
- La création d'un site Internet, de contenus vidéos, radios ou photos ne sont qu'un support à l'expression du public et ne peuvent constituer la finalité et le cœur de la mission du volontaire.
- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 1-A

« Les volontaires sont des facilitateurs »

LA VOLONTAIRE

Diplômée d'un bac professionnel en conseil-vente, Ayse*, 20 ans, avait besoin de se remettre en action avant de se sentir capable de reprendre un BTS en alternance dans le domaine de la relation client.

CONTEXTE

Les professionnels de la Mission Locale ont fait le constat que les jeunes se sentaient peu à l'aise lorsqu'ils attendent un rendez-vous avec leur conseiller, par exemple, ils ont le sentiment d'être dans la salle d'attente de leur médecin. Afin d'y remédier, la Mission Locale a fait l'hypothèse que le contact devait passer de jeunes à jeunes.

LES ACTIVITÉS

Ayse va vers les jeunes qui se présentent à la Mission Locale, elle leur propose d'échanger dans un espace de convivialité aménagé pour les jeunes, avec de la documentation et des ordinateurs. Pour engager la conversation,

tous les prétextes sont bons : proposer aux jeunes de faire une partie de jeu de société ou leur faire découvrir une nouvelle application sur smartphone. C'est aussi par cet échange qu'Ayse va recueillir leurs avis et propositions pour améliorer l'accueil et les services proposés par la Mission Locale.

La volontaire les incite également à participer à des petits ateliers, au cours desquels elle témoigne de son engagement en Service Civique.

Lors des réunions d'équipe, Ayse et les autres volontaires accueillis au sein de la Mission Locale proposent des animations « J'ai testé pour vous ». Il s'agit de faire découvrir aux professionnels de la structure un site Internet ou un service pouvant s'adresser aux jeunes. C'est une manière de créer du lien entre les volontaires et les professionnels de la Mission Locale.

Entretien avec

Stéphanie

MISSION LOCALE
L'AIGLE-MORTAGNE-
AU-PERCHE (61)

LE REGARD DU PROFESSIONNEL

Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?

Tous les volontaires participent aux réunions d'équipe et, très souvent, les professionnels recueillent leurs avis sur les actions que propose la Mission Locale. À travers leur mission, les volontaires nous permettent de mieux connaître les besoins et les attentes des jeunes.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Les volontaires sont des facilitateurs, des briseurs de glace. S'ils sont au contact des jeunes, ils n'ont toutefois pas un rôle de confident. Il faut bien veiller à cet équilibre. Malgré tout, les volontaires sont tenus de respecter la confidentialité des informations que les jeunes peuvent leur confier. Les volontaires ne reçoivent jamais de jeunes individuellement et nous sommes très vigilants à ce qu'ils n'exercent pas d'activité à caractère professionnel. À titre d'exemple, les volontaires en Service Civique ne peuvent pas avoir accès à I-Milo car ils n'ont pas à rendre compte de leur action par ce biais, d'une part, et parce qu'il s'agit d'un outil de suivi de l'accompagnement des parcours, d'autre part. Les volontaires peuvent être mis en difficulté par une situation ou par l'évocation par un jeune d'éléments sensibles sur son parcours. Dans ce cas, les volontaires savent qu'ils doivent mettre en relation le jeune avec un professionnel.

*Afin de préserver l'anonymat des volontaires, les prénoms ont été changés.

MISSION 1-B

CRÉER DU LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à faciliter les échanges et les rencontres entre les jeunes et les personnes âgées.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Contribuer à la cohésion sociale.

ACTIVITÉS

- Rendre visite aux personnes âgées isolées.
- Favoriser la rencontre entre jeunes et personnes âgées par le biais d'animations, de jeux, de lecture à domicile...
- Les accompagner physiquement vers des activités culturelles, sportives du territoire ou autres événements fédérateurs.
- Recréer du lien social entre eux et avec les structures (associations culturelles, sportives, sociales, services municipaux, CCAS...) en les informant et en les encourageant à participer aux activités proposées.

POINTS D'ALERTE

- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).
- Le volontaire en Service Civique n'est pas un auxiliaire de vie ou un aide-soignant. Il ne pourra en aucun cas assurer la toilette ou les soins des personnes âgées.

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 1-B

« Susciter la rencontre de plusieurs générations »

LA VOLONTAIRE

Meriem* est une jeune femme de 24 ans arrivée en France en 2016 avec un niveau bac. Elle a déjà plusieurs expériences dans la vente, elle s'exprime donc très bien à l'oral mais a quelques difficultés d'expression écrite. Après son inscription à la Mission Locale, elle est orientée sur l'action DPRJ (dynamique projet renforcé jeunes) à destination des primo-arrivants, ce qui lui permet de travailler sur son projet professionnel et de renforcer son apprentissage de la langue française. Plusieurs stages en maisons de retraite l'aident à orienter son choix professionnel et à reprendre une formation pour être assistante de vie aux familles. À l'issue de cette formation, elle recherche un emploi mais tous les retours sont négatifs. Meriem est très timide et mal à l'aise lors des entretiens d'embauche.

CONTEXTE

La conseillère de la Mission Locale oriente Meriem vers la mission « Créer du lien

entre les générations ». L'objectif est de lui permettre de travailler sur son caractère réservé et de lui servir de tremplin professionnel.

LES ACTIVITÉS

Meriem propose des activités différentes et adaptées aux résidents de l'Ehpad : les accompagner pour une promenade dans le jardin, proposer une lecture, accompagner un accordéoniste pour égayer la journée de ceux qui ont des difficultés motrices. Les échanges conviviaux sont importants aussi car ils permettent aux personnes âgées de rompre leur isolement et de recréer du lien entre eux. La volontaire propose des petits ateliers thématiques (créatif, cuisine...) au cours desquels elle suscite la rencontre de plusieurs générations. Ce sont des occasions pour multiplier les échanges avec les enfants.

Entretien avec

Marthe

MISSION LOCALE
DE CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES (08)

LE REGARD DU PROFESSIONNEL

Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?

Les volontaires sont pleinement impliqués dans la vie de la structure – pour Meriem notamment, sa patience et son calme naturel apaisent les résidents.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Le premier mois, le volontaire a besoin de comprendre le fonctionnement de la structure, l'attitude à adopter envers les résidents et les familles des seniors. C'est important qu'il puisse prendre ses marques, qu'il trouve sa place dans l'équipe et qu'il participe à la vie de la structure. Il a donc été proposé à Meriem de participer aux réunions d'équipe. Cette mission nécessite que le jeune soit bien encadré par l'équipe d'animation. Il est souhaitable également qu'il puisse bénéficier, dans les premières semaines de son intégration, d'une formation pour les pathologies à risque et d'avoir une connaissance large des réactions potentielles. Lors des rendez-vous de bilan, il faut aussi rester vigilant pour que les activités ne deviennent pas de l'aide à la personne. Il est donc préférable que le tuteur établisse un planning en amont en détaillant les activités et le partage avant le bilan.

MISSION 1-C

FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à aider des personnes en situation de handicap en leur proposant des activités qui leur sont accessibles.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la vie de la cité.

ACTIVITÉS

- Proposer des initiations de découverte sportives, culturelles, sociales et environnementales à des personnes en situation de handicap.
- Sensibiliser les associations, collectivités et services publics à l'accueil de personnes en situation de handicap.
- Recenser l'offre adaptée sur le territoire.
- Organiser des actions de sensibilisation pour changer les regards sur les personnes en situation de handicap.
- Aller à la rencontre des élus des communes pour les sensibiliser aux besoins des habitants en situation de handicap.

POINTS D'ALERTE

- Le volontaire en Service Civique n'est pas un auxiliaire de vie ou un aide-soignant. Il ne pourra en aucun cas assurer la toilette ou les soins des personnes en situation de handicap.
- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).
- Le volontaire devra suivre une formation en amont pour comprendre les spécificités du public qu'il doit côtoyer (personnes en situation de handicap).

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 1-C

« Changer les regards et les représentations sur le handicap »

Entretien avec

ChristelMISSION LOCALE DE
L'AGGLOMÉRATION
ROUENNAISE (76)**LA VOLONTAIRE**

Alexandrine*, 21 ans, a obtenu un CAP agricole paysagiste spécialisé dans l'entretien et l'aménagement des espaces verts à l'issue d'une Garantie Jeunes. Elle recherche un emploi dans ce domaine mais, pour des raisons de santé, elle ne peut plus exercer dans ce métier. La mission de Service Civique est un moment important pour réfléchir à sa nouvelle orientation.

CONTEXTE

L'association concernée est un lieu ressource pour les aidants (professionnels ou particuliers) et les aidés (personnes âgées et personnes souffrant d'un handicap). Elle favorise les échanges entre eux et les accompagne dans la pratique d'activités venant à favoriser le lien social. Cette association est un nouveau partenaire. Elle est très sensible aux valeurs du Service Civique et notamment à son accessibilité pour tous.

LES ACTIVITÉS

Alexandrine organise, en lien avec un professionnel de la structure, des temps de sensibilisation sur le handicap auprès des personnes valides qui fréquentent cette association. Autant que possible, ils organisent des actions qui mixent les publics. L'objectif est de changer les regards et les représentations sur le handicap. Alexandrine favorise la rencontre entre les usagers de l'association, les jeunes, les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées, en organisant des animations d'ateliers en lien avec son tuteur (ex. : jeux de société, cours de cuisine, jardinage). Elle participe à la création d'un jardin potager pour que les habitants du quartier retrouvent un contact avec la nature. Elle fait en sorte qu'ils puissent se réapproprier des espaces communs de partage et de rencontre autour d'activités diverses.

LE REGARD DU PROFESSIONNEL**Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?**

Les volontaires créent des moments privilégiés qui sont souvent l'occasion de créer du lien et de redonner confiance aux personnes.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Tous les jeunes ne se sentent pas suffisamment à l'aise pour exercer leur mission au contact de personnes en situation de handicap. Au moment des échanges qui précèdent la sélection des volontaires, il faut essayer de déceler si les candidats ont une sensibilité pour ce public spécifique avec des pathologies variées qui peuvent impressionner le jeune. Les volontaires doivent pouvoir prendre le recul nécessaire par rapport à des situations sociales parfois difficiles. Ils ont besoin d'un encadrement renforcé pour éviter qu'une trop lourde responsabilité pèse sur eux. Ainsi, le tuteur doit être présent avec eux de manière quasi permanente. Lorsque la mission a débuté, il a également fallu bien définir le périmètre de l'action. Par exemple, Alexandrine ne devait jamais prodiguer de soins aux personnes car c'est une activité qui relève d'une fonction professionnelle.

*Afin de préserver l'anonymat des volontaires, les prénoms ont été changés.

MISSION 1-D

CRÉER DU LIEN AVEC LES PERSONNES FRAGILISÉES

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à faciliter l'intégration des personnes fragilisées.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Favoriser la cohésion et renforcer l'inclusion sociale.

ACTIVITÉS

- **Faciliter l'intégration des personnes fragilisées** dans la vie de la cité par l'organisation d'actions ludiques et valorisantes.
- **Recréer du lien social entre eux et avec les structures** (épicerie sociale, banque alimentaire, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, hôpitaux, services municipaux, CCAS...) en les informant et en les encourageant à participer aux activités proposées.
- **Aller à leur rencontre** lors de maraudes encadrées par un professionnel.
- **Les accompagner physiquement vers des activités culturelles ou sportives** du territoire ou autres événements fédérateurs.
- **Sensibiliser les bénévoles, adhérents et professionnels des associations** à l'accueil de nouveaux publics.

POINTS D'ALERTE

- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).
- Le volontaire devra suivre une formation en amont pour comprendre les spécificités du public qu'il doit côtoyer.

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 1-D

« Renforcer le lien social et rompre l'isolement »

Proposition
de nouvelle
mission

CONTEXTE

Cette mission répond à l'enjeu majeur d'accompagner et soutenir des personnes fragilisées dans le cadre de partenariats entre les Missions Locales et les structures sociales proposant des actions variées auprès de ces publics.

LES ACTIVITÉS

L'apport du volontaire contribue à compléter des actions déjà menées par les salariés et les bénévoles d'une structure sociale (CCAS, hôpital, centre d'hébergement d'urgence, Restos du Cœur, etc.) qui assurent une présence ponctuelle et des activités au quotidien (aide alimentaire, accueil, écoute du public précaire). Il s'agit principalement de développer un sentiment de bien-être et un lien avec des personnes exclues ou précaires. Le volontaire peut être amené à accompagner les publics fragilisés à l'aide alimentaire : accueil, écoute des personnes se

rendant dans ces lieux. Il peut participer également à des animations d'ateliers (couture, esthétique, coiffure...) pour renforcer le lien social et rompre l'isolement.

Le volontaire complète sans s'y substituer l'action des équipes mobiles lors de maraudes. Écoute et empathie sont les maîtres-mots de cette mission. Le volontaire peut être aussi intégré au sein d'établissements hospitaliers où il assure notamment l'accompagnement des personnes malades, handicapées, personnes âgées dépendantes ou à risque pour l'accès aux activités, sportives, culturelles, sociales et citoyennes.

LE REGARD DU PROFESSIONNEL

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Guides incontournables des jeunes volontaires en Service Civique, les tuteurs doivent être impérativement formés à la relation de soutien et aux aspects pédagogiques du tutorat pour transmettre au mieux leurs connaissances de l'environnement et des problématiques rencontrées.

Afin de préparer les volontaires au terrain et de les rassurer sur les activités et les publics rencontrés, une formation à l'acquisition des compétences est nécessaire. L'accueil, l'écoute des personnes vulnérables et une formation spécifique sur la connaissance des règles élémentaires d'hygiène, de sécurité et sur l'équilibre nutritionnel sont à envisager pour le bon déroulement de la mission.

Cette mission a été inspirée de l'article L116-1 du Code de l'action sociale et des familles qui précise : « L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature ».

MISSION 1-E

FACILITER L'INTÉGRATION DES MIGRANTS SUR LE TERRITOIRE

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à faire découvrir la ville ou le quartier à des migrants.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Favoriser la cohésion sociale.

ACTIVITÉS

- **Faire découvrir le territoire aux migrants** (réseaux de transport, services publics...).
- **Aider ou accompagner physiquement** ceux qui le souhaitent dans leurs démarches de la vie quotidienne.
- **Organiser des actions de découverte du patrimoine** historique ou culturel du quartier ou de la ville.
- **Organiser des moments de convivialité** favorisant la rencontre et l'échange entre eux et avec des jeunes Français.

POINTS D'ALERTE

- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 1-E

« Aider les jeunes réfugiés dans leurs démarches »

Entretien avec

ValérieMISSION LOCALE
CAEN-LA MER-
CALVADOS-CENTRE (14)**LE VOLONTAIRE**

Jamshid* est bénéficiaire de la protection internationale, il a un niveau bac acquis en Afghanistan. Dispensé des cours de FLE car il a préféré travailler en tant que bénévole dans une association pour de l'aide aux devoirs en soirée. Il a acquis le français très rapidement. Ses échanges avec les professionnels de la Mission Locale ont fait ressortir qu'il avait lui-même été confronté à des difficultés d'intégration sur le territoire liées à son statut de réfugié.

CONTEXTE

Avec 140 jeunes étrangers inscrits, la Mission Locale est très investie dans le champ de l'accompagnement des primo-arrivants. À titre d'exemple, une conseillère technique est spécialement dédiée à cette question et organise une Garantie Jeunes spécifique pour les jeunes réfugiés. La Mission Locale a souhaité renforcer cet accompagnement spécifique d'intégration des migrants par une mission du Service Civique dédiée.

LES ACTIVITÉS

La mission consiste à l'accompagnement des jeunes bénéficiaires de la protection internationale suivis par la Mission Locale afin de faciliter les démarches d'insertion et de favoriser leur accès au droit commun, comme à l'emploi et/ou à la formation. Le volontaire aide les jeunes réfugiés dans toutes leurs démarches de la vie quotidienne. Sa présence permet aux jeunes de se sentir en confiance et surtout de pouvoir exprimer (traduire) plus facilement leur demande auprès des professionnels. Une partie de sa mission consiste également à faire découvrir le territoire aux jeunes : activités culturelles et sportives, réseaux de transport, associations, services publics...

LE REGARD DU PROFESSIONNEL**Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?**

Les volontaires sont des soutiens primordiaux pour la Mission Locale et les jeunes. Jamshid, tout particulièrement, a été un rayon de soleil, il a favorisé le brassage des cultures et l'appropriation des codes culturels, facilitant l'intégration des jeunes réfugiés au sein de la Garantie Jeunes.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Pour rendre sa présentation attractive pour un plus grand nombre de jeunes, il est intéressant de coupler cette mission avec une autre, pour diversifier et enrichir les activités réalisées par le volontaire.

Attention à la posture du volontaire car il ne doit être intrusif ni dans la vie des personnes, ni dans ce qu'ils ont pu vivre dans leur parcours de vie. Il est donc important que le volontaire puisse prendre le recul nécessaire avec ce public fragilisé. En tant que professionnel, nous devons transmettre aux volontaires dès le début de la mission les bonnes postures à avoir ainsi que le respect des autres, quelles que soient la religion, la culture, la nationalité des jeunes réfugiés.

*Afin de préserver l'anonymat des volontaires, les prénoms ont été changés.

MISSION 1-F

FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à faciliter la rencontre et les échanges entre les habitants d'un même lieu de vie.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Encourager l'appropriation par les habitants de leurs lieux de vie.

ACTIVITÉS

- **Aller à la rencontre des habitants** pour les informer et leur donner envie de participer aux actions (culturelles, sportives, sociales, professionnelles, citoyennes...) proposées par les institutions du territoire.
- **Participer à des actions en direction des habitants** pour créer du lien social entre eux et les structures associatives ou institutionnelles.
- **Aller à la rencontre des élus des communes** pour les sensibiliser aux besoins des habitants.
- **Repérer et valoriser les initiatives locales**, associatives ou portées par des citoyens, afin de faciliter l'appropriation de leur territoire par les habitants et encourager d'autres initiatives.
- **Participer à l'animation et à la convivialité de lieux de vie** partagés (FJT, tiers lieux, jardins partagés, etc.).

POINTS D'ALERTE

- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 1-F

« Proposer un espace ouvert et bienveillant à tous »

Proposition
de nouvelle
mission

CONTEXTE

La mixité sociale est ici envisagée comme un moyen de lutter contre l'exclusion. Cette mission propose ainsi à différents publics de se rencontrer au sein d'espaces communs partagés tels que des cafés solidaires, des tiers lieux, des jardins partagés... Afin de fournir un exemple concret de ce projet, nous avons sélectionné une association urbaine qui propose une mission de Service Civique sur le thème des jardins partagés, potagers collectifs et autres initiatives vertes dans la ville. L'objectif de cette mission est que tous les voisins, y compris les voisins sans domicile, soient impliqués. Ces moments conviviaux permettent d'avoir une activité agréable, mais aussi de partager du temps ensemble, de se donner des conseils et de se sentir revalorisé socialement, d'autant plus que ces projets participent à l'embellissement de leurs rues et de leurs quartiers.

LES ACTIVITÉS

L'objectif de cette mission est de créer du lien entre les personnes dans un espace partagé en proposant des événements en lien avec leurs centres d'intérêts respectifs mais aussi des activités de groupes dans les murs ou en extérieur. Le volontaire peut participer à une multitude d'initiatives urbaines, citoyennes, où chacun peut mettre la main à la pâte. Il a la possibilité de co-organiser et co-animer des ateliers potagers avec les bénévoles pour redécouvrir les légumes d'autrefois. Si le volontaire le souhaite, il peut aussi proposer aux habitants de participer aux activités de la ferme urbaine ou de s'essayer à la création de fresques murales sur la protection des espaces verts.

LE REGARD DU PROFESSIONNEL

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

C'est dans une perspective du « faire ensemble » avec l'opportunité de découvrir des domaines et des publics variés que le volontaire s'épanouira dans cette mission. Toutefois il faut prendre conscience qu'il n'est pas en mission pour remplacer un animateur mais bien pour proposer un espace ouvert à tous, bienveillant, où les activités manuelles, les ateliers et les animations sont un prétexte au lien social.

MISSION 2-A

FAVORISER L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à sensibiliser la population à des actions de santé.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Encourager la prise en compte par chacun de son capital santé.

ACTIVITÉS

- **Organiser des rencontres** afin de permettre à la population et en particulier les jeunes de construire de nouvelles actions de prévention à partir de leur expérience.
- **Définir des thèmes prioritaires avec les jeunes** en fonction de leurs préoccupations.
- **Favoriser l'accès aux soins** en informant sur l'accès au droit et en accompagnant physiquement si nécessaire les personnes dans leurs démarches administratives.
- **Organiser, en lien avec un professionnel, des temps de parole** entre les jeunes autour de la santé et des pratiques à risque.

POINTS D'ALERTE

- Le volontaire devra s'appuyer sur un professionnel de la structure sans s'y substituer.
- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 2-A

« La prévention de pair à pair est ce qui fonctionne le mieux »

LES VOLONTAIRES

Six jeunes sont accueillis dans différentes structures qui composent le relais santé : la Mission Locale, les clubs de prévention, l'atelier santé ville, des associations de quartier, le foyer de jeunes travailleurs (FJT). Ils ont des profils différents, l'un d'entre eux venait du secteur de la restauration, une des jeunes femmes avait tenté les concours d'écoles d'infirmières et plusieurs jeunes avaient pour envie d'exercer dans le domaine de l'action sociale.

CONTEXTE

Ces projets de missions ont émergé après la réponse collective des structures du relais santé à un appel à projet lancé par la fondation CNP et l'Agence du Service Civique. La Mission Locale avait déjà expérimenté des actions autour de la santé et nous avons fait le constat que la prévention de pair à pair est ce qui fonctionne généralement le mieux pour sensibiliser les jeunes aux questions de santé.

LES ACTIVITÉS

Les volontaires recueillent les attentes et les besoins des jeunes sur la santé via des animations. Ils ont conçu un questionnaire sur les pratiques en matière d'hygiène. Ils ont également participé à des événements organisés sur le territoire, comme la Journée mondiale sans tabac.

La sensibilisation aux questions qui concernent la santé passe surtout par des temps d'échanges plus informels.

À titre d'exemple, les volontaires ont proposé aux jeunes de participer à la course les Boucles de Gayant, organisée par la ville de Douai. 17 jeunes y ont participé et, depuis lors, des ateliers sport ont été mis en place au sein du club de prévention et des randonnées ont été organisées par les volontaires, permettant aux jeunes de découvrir les lieux clés de la ville en matière de santé, comme l'hôpital ou encore la CPAM.

Entretien avec

Anne

MISSION LOCALE
DU DOUAISIS (59)

LE REGARD DU PROFESSIONNEL

Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?

Les jeunes parlent aux jeunes, c'est une vraie valeur ajoutée sur des sujets souvent sensibles, sur lesquels il est parfois difficile d'échanger avec eux.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Les volontaires sont régulièrement réunis à la Mission Locale et ce sont des occasions de faire le point avec chacun d'entre eux et en collectif sur les activités qu'ils réalisent. C'est l'occasion d'ajuster leur mission et les activités, de revoir leur positionnement au sein de leur structure quand cela est nécessaire.

Les volontaires ont pu bénéficier d'une réunion d'information sur les thèmes de la vie sexuelle, de l'alimentation ou encore de l'activité physique et sportive par le service prévention santé de la CPAM. Et ils se sont vraiment appropriés les sujets. Pour autant, ce ne sont pas des experts en santé. On peut partager sa propre expérience sans pour autant émettre un jugement de valeur ou donner son point de vue. La santé reste un sujet intime. Notre rôle a été d'établir des passerelles et de leur faire connaître les structures du territoire afin de passer le relais aux professionnels compétents.

MISSION 2-B

ENCOURAGER LE « MANGER-BOUGER »

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à encourager l'activité physique et une alimentation équilibrée.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Encourager la prise en compte par chacun de son capital santé.

ACTIVITÉS

- **Sensibiliser la population au sport** comme vecteur de bien-être physique et mental par l'organisation d'actions ludiques et conviviales.
- **Recenser et faire connaître l'offre sportive** disponible sur le territoire.
- **Organiser des actions de sensibilisation en faveur d'une alimentation équilibrée** (mise en place d'un jardin pédagogique, de jardins partagés...) et pour tous les budgets (atelier cuisine...).
- **Organiser des ateliers de découverte des goûts**, de la cuisine, partager des trucs et astuces.
- **Sensibiliser aux bonnes habitudes alimentaires** (semaine du goût, équilibre alimentaire...).

POINTS D'ALERTE

- Les volontaires n'assurent pas d'encadrement en autonomie d'une pratique sportive : ceux qui disposent de diplômes sportifs (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, licence STAPS) ne peuvent pas faire usage de leur compétence à encadrer un entraînement ou à réaliser des actes pédagogiques dans le cadre de leur engagement de Service Civique.
- L'action du volontaire s'inscrit dans un cadre distinct des activités quotidiennes de la structure. Les volontaires ne doivent pas assurer des missions liées à l'entraînement des sportifs ou à l'entretien des installations sportives.
- Les structures d'accueil diversifient au maximum leur recrutement en dehors du réseau sportif pour garantir le bon déroulement de la mission.
- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 2-B

« Intégrer le sport comme vecteur de bien-être »

LE VOLONTAIRE

Kylian* était déjà en contact avec le club de foot dans lequel il a effectué sa mission de Service Civique. Son projet est de devenir éducateur sportif. Malheureusement, il n'a pas été retenu pour la formation du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. Afin de ne pas perdre son année mais aussi afin de pouvoir contribuer à l'intérêt général de la société dans un domaine qui lui plaît et dans lequel il est à l'aise, il souhaite réaliser cette mission. Il est aussi intéressé par tout ce qui relève du bien-être physique, de l'hygiène alimentaire et de la santé. Kylian souhaite donc allier le côté sport et le côté santé en effectuant la mission dans un cadre qu'il connaît, le club de football.

CONTEXTE

Le président du club prévoyait déjà de prendre un volontaire avec l'idée d'ajouter des activités en lien avec l'hygiène alimentaire au sein du club, ce qui était en adéquation avec le projet du jeune. C'est donc à partir de là que la mission s'est créée.

LES ACTIVITÉS

L'objectif de cette mission est de faire pratiquer le sport par les habitants du petit village rural en créant du lien entre la population qui est plutôt vieillissante et les jeunes, pour intégrer le sport comme vecteur de bien-être physique et mental. Afin de les encourager à pratiquer une activité physique, le volontaire contribue à l'organisation de visites, de tournois, accompagne le public à la foire à tout du village, etc. Une partie de la mission se consacre aussi à la promotion du football féminin. Le volontaire a développé un partenariat avec d'autres associations pour pouvoir faire de la sensibilisation auprès de ce public. Certes, c'est un volontaire qui effectue sa mission dans un club de foot, mais la mission permet de proposer autre chose que le foot dans le village, et cela est très apprécié par la population, notamment les personnes âgées.

Entretien avec

**Christophe
et Émilie**

MISSION LOCALE DU
PAYS DE CAUX-VALLÉE
DE SEINE (76)

LE REGARD DU PROFESSIONNEL

Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?

Les volontaires apportent un nouveau regard de la « jeunesse ». Les membres du club de foot sont présents depuis plusieurs années et le fait de renouveler des membres de l'équipe permet de développer de nouvelles activités. L'expérience, la formation et l'intérêt du jeune pour le secteur de la santé et du bien-être lui permettent d'être force de proposition en développant de nouvelles idées d'activités pour intéresser le public d'une autre manière.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

La mission s'effectue au sein d'un club de football, ce qui implique que la plupart des activités tournent autour de ce sport. Il est donc important de définir avec le jeune son rôle dès le début de sa mission et rappeler qu'il ne pourra pas devenir entraîneur, ou encadrant de foot, dans le cadre de celle-ci. Un planning détaillé doit être mis en place dès le départ afin que le jeune ait une idée précise de tout ce qu'il pourra être amené à réaliser (les missions peuvent ne pas être toutes en lien avec le football).

MISSION 3-A

ENCOURAGER LA MOBILITÉ DES JEUNES

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à aider les personnes à se repérer et à se déplacer sur le territoire.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Favoriser l'autonomie des personnes.

ACTIVITÉS

- **Faire connaître aux jeunes et aux personnes fragilisées** les services du territoire en matière de transport.
- **Les aider à se repérer sur le territoire** (lire un plan, les horaires de bus...) et à choisir les possibilités de transport les plus adaptées à leurs déplacements et à leurs contraintes (tarifs, temps de transports...).
- **Accompagner physiquement les jeunes et les personnes fragilisées** lors de leurs déplacements.
- **Encourager l'utilisation des transports dits « doux » ou alternatifs** (covoiturage, vélo, transport en commun...).
- **Aider à faire remonter les besoins des habitants** en termes de transport auprès des professionnels de la Mission Locale et des élus locaux.
- **Sensibiliser aux dangers de la route** (fatigue, alcool...).

POINTS D'ALERTE

- Le volontaire ne pourra être chargé de transporter le public.
- On ne pourra exiger qu'il soit détenteur du permis B ou qu'il possède un véhicule personnel.
- La production d'outils (plaquette, site Internet...) ne peut constituer le cœur de la mission.
- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 3-A

« La mobilité au cœur de l'accompagnement »

Entretien avec

ChristineMISSION LOCALE DU
HAUT-PÉRIGORD (24)**LA VOLONTAIRE**

Valentine* sortait de terminale. Elle avait commencé un accompagnement dans le cadre de la Garantie Jeunes. Ses échanges avec les professionnels de la Mission Locale avaient fait ressortir qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer des difficultés liées à la mobilité sur le territoire.

CONTEXTE

Jusqu'à-là, la Mission Locale n'avait investi que partiellement le champ de la mobilité. À titre d'exemple, la Mission Locale gère un parc de location de deux-roues, et accompagne aussi les jeunes dans leurs projets de mobilité internationale. Mais elle avait la volonté d'aller plus loin en s'emparant pleinement de ce sujet, qui concerne directement les jeunes accompagnés sur un territoire rural comme celui du Haut-Périgord.

LES ACTIVITÉS

La volontaire, en lien avec un conseiller, contribue à identifier des thématiques liées à la mobilité qui peuvent

intéresser les jeunes. Pour cela, elle va vers eux lors des temps d'attente pour échanger et peut même réaliser de petites enquêtes sur leurs habitudes de déplacement sur le territoire. Elle intervient également auprès des jeunes accompagnés dans le cadre de la Garantie Jeunes pour explorer avec eux de nouveaux modes de déplacements, vers lesquels ils ne se tournent pas spontanément. Elle les aide à s'y retrouver avec le train, les trajets, les tarifs, etc. Elle leur fait aussi découvrir le site de covoiturage Blablacar, que certains jeunes ne connaissent pas, puis les aide à s'inscrire et à naviguer sur le site. Elle peut même les accompagner physiquement à des rendez-vous médicaux ou chez un partenaire si les jeunes ont des difficultés pour se déplacer ou bien s'ils ont besoin d'être rassurés dans le cadre d'un premier rendez-vous.

Enfin, elle intervient dans le cadre d'ateliers mobilité qui sont organisés à la Mission Locale, en partenariat avec une association, Mouvance.

LE REGARD DU PROFESSIONNEL**Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?**

Accueillir des volontaires en Service Civique, compte tenu de l'implication que cela suppose en termes de tutorat et de lien avec les professionnels de la Mission Locale, a permis de remettre cette question de la mobilité au cœur de l'accompagnement que nous proposons.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Pour rendre sa présentation attractive pour un plus grand nombre de jeunes, il serait peut-être intéressant de coupler cette mission avec une autre, pour diversifier et enrichir les activités réalisées par le volontaire. On peut très bien imaginer qu'elle soit couplée à la question du développement des compétences des jeunes autour du numérique par exemple, ce qui est déjà en partie le cas à travers les applications et site Internet utilisés par la volontaire pour faire découvrir aux jeunes les moyens de transport existant sur le territoire. Même s'ils sont concernés, accrocher des jeunes sur la question de la mobilité est difficile : il a fallu réfléchir avec la volontaire à des idées d'actions et aux moyens que nous pouvions mettre en place pour mobiliser les jeunes sur cette thématique.

*Afin de préserver l'anonymat des volontaires, les prénoms ont été changés.

MISSION 3-B

ENCOURAGER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à donner envie aux jeunes de vivre une expérience à l'international.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Favoriser l'autonomie par le biais de la mobilité.

ACTIVITÉS

- **Partager l'intérêt de la mobilité internationale** et de l'interculturalité par l'angle de la culture, du jeu, de la musique, de la cuisine, de l'expérience professionnelle...
- **Être à l'écoute des attentes des jeunes** et faire remonter leurs envies aux professionnels.
- **Favoriser le témoignage de pairs à pairs sur la mobilité internationale** (témoigner de sa propre expérience, organiser des cafés-débats sur des thématiques liées à l'Europe, à l'échange interculturel...).
- **Permettre aux jeunes d'identifier et de rencontrer les professionnels** qui pourront les accompagner dans un projet de mobilité internationale.

POINTS D'ALERTE

- Cette mission devra être couplée systématiquement avec une expérience à l'international.
- On ne pourra exiger du volontaire qu'il maîtrise une langue étrangère.
- Le cœur de la mission ne pourra être la promotion des dispositifs de mobilité.
- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 3-B

« Une aventure humaine qui grandit l'individu »

Entretien avec

MalikaMISSION LOCALE
DE MONTPELLIER (34)**LA VOLONTAIRE**

Phénicie*, titulaire d'un BEP secrétariat, venait de terminer un emploi d'avenir dans ce même domaine avant de s'engager dans cette mission. Sa passion pour les langues étrangères l'a poussée à envisager un voyage à l'étranger. C'est également le besoin de découvrir un autre domaine et l'envie de s'engager pour les autres au travers d'une expérience de terrain qui l'ont confortée dans ce choix.

CONTEXTE

Le projet « Les Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international » a offert la possibilité à 100 jeunes accompagnés par les Missions Locales de vivre une mission de Service Civique de plusieurs mois à l'international, avec pour partie une expérience en France et pour une autre partie au sein de 18 Espaces Volontariats de France Volontaires, en Amérique Latine, en Afrique et en Asie. L'objectif est que, à leur retour, les volontaires

puissent témoigner auprès d'autres jeunes de leur territoire des possibilités concrètes d'engagement à l'international. Pendant ces quatre mois au Cambodge, Phénicie vivra donc elle-même différentes expériences de volontariat afin de découvrir le monde de la solidarité internationale.

LES ACTIVITÉS

Phénicie prend part à des chantiers de solidarité internationale et organise des sessions de sensibilisation à l'hygiène et à la santé au sein d'associations. À son retour, elle peut ainsi mieux encourager et aider les jeunes à vivre une expérience de volontariat international, quels que soient leur expérience de mobilité à l'étranger et leur niveau de qualification.

LE REGARD DU PROFESSIONNEL**Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?**

Cette mobilité a du sens. Elle permet la découverte, le questionnement, la confrontation entre les jeunes. C'est une aventure humaine qui grandit l'individu. Elle permet de confronter le jeune à d'autres façons de voir le monde, à d'autres façons d'agir. Elle oblige le jeune à repenser ses convictions et son rapport aux autres, c'est essentiel dans son parcours vers l'autonomie. C'est d'autant plus intéressant que le jeune parvient à transmettre aux autres son ouverture d'esprit et des apports culturels qui lui serviront aussi dans la suite de son parcours de vie.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Des points réguliers doivent être envisagés entre le tuteur à l'étranger et le référent international pour assurer une bonne continuité dans le suivi. Il est important d'encourager des jeunes peu ou pas diplômés à vivre cette expérience en les accompagnant dans leur montée en compétence progressive. La mobilité internationale ne doit pas être seulement envisagée sous l'angle du voyage mais bien pensée dans sa globalité. Cela passe par des temps de préparation en amont en immersion associative permettant de tester l'engagement des volontaires, des moments consacrés à la préparation logistique et psychologique du départ en vérifiant la capacité des jeunes à s'expatrier, jusqu'à la valorisation de leurs expériences au retour en mettant en lumière ce qu'ils ont envie de transmettre aux autres.

*Afin de préserver l'anonymat des volontaires, les prénoms ont été changés.

MISSION 3-C

FAVORISER L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à combattre les clichés sur les relations femme/homme.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Lutter contre les discriminations femme/homme et favoriser le vivre-ensemble.

ACTIVITÉS

- **Repérer et valoriser des initiatives locales** favorisant la mixité femme/homme.
- **Participer à l'animation d'ateliers** dans les entreprises, les écoles, les associations pour sensibiliser le public aux valeurs d'égalité et de respect femme/homme.
- **Déconstruire les représentations genrées** en matière de métiers, de sports, d'activités culturelles...
- **Construire et organiser avec les jeunes des actions de sensibilisation** (prévention des violences sexistes, découverte de l'histoire et des droits des femmes...) et être le relais d'information auprès des professionnels et des élus locaux.
- **Sensibiliser les habitants à la question des violences** (conjugales, harcèlement de rue...) et faire le relais auprès des professionnels et des élus locaux.

POINTS D'ALERTE

- La création d'un site Internet, de contenus vidéos, radios ou photos ne peuvent pas être la finalité et le cœur de la mission du volontaire.
- Le volontaire n'est pas le représentant des jeunes. Il n'a pas vocation à porter leur parole mais bien à favoriser leur expression toujours en lien avec un professionnel.

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 3-C

« Veiller à la mixité des volontaires »

Entretien avec

Marie-EstelleMISSION LOCALE
D'INSERTION
DU POITOU (86)**LA VOLONTAIRE**

Cette mission a été menée conjointement par six volontaires. L'ensemble des jeunes retenus avaient un projet personnel et professionnel à contre-courant des représentations genrées : Lucie* est titulaire d'un bac pro en peinture industrielle ; Zoé* dispose d'une formation en musicologie et se destine à devenir luthière ; Élodie* est une jeune mère de famille titulaire d'un bac pro en informatique ; Mickael* est étudiant, inscrit dans une licence en administration économique et sociale, il souhaite travailler dans le champ du social ; Julie* a un projet professionnel orienté vers le secteur du bâtiment et enfin Asiat* est étudiante.

CONTEXTE

La Mission Locale est sensibilisée depuis plusieurs années aux problématiques de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité. C'est pourquoi elle a souhaité piloter une expérimentation visant à favoriser la mixité femme/homme dans le monde professionnel. L'idée

est de rendre accessibles pour les femmes des métiers traditionnellement masculins et pour les hommes des métiers traditionnellement féminins. Pour cela, la Mission Locale a souhaité s'appuyer sur la spontanéité des jeunes pour porter ce message auprès des employeurs locaux.

LES ACTIVITÉS

Les jeunes ont réalisé une enquête à destination des entreprises. Cela leur a permis d'identifier des initiatives intéressantes sur la question de l'égalité femme/homme dans tous les domaines, puis de les valoriser via la réalisation d'un blog ou encore l'organisation d'un temps fort. Les volontaires ont organisé des animations sur la mixité, des jeux sur les métiers ou le vocabulaire genrés, sur les clichés dans les publicités, etc. Enfin, ils ont organisé un temps d'échange et de débat sous forme de tables rondes avec des employeurs, des représentants des collectivités...

LE REGARD DU PROFESSIONNEL**Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?**

Les volontaires sont très dynamiques et contribuent à la richesse de cette mission par leurs différences.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

C'est un projet intéressant au niveau territorial car il permet d'enrichir les partenariats. Celui-ci se poursuit avec les acteurs de la mixité (l'Éducation nationale, l'école de la deuxième chance, un festival de musique...). La dynamique de groupe est aussi très intéressante. Elle permet de démultiplier l'investissement des volontaires dans le projet, elle permet de l'enrichir par leurs propositions. Il faut en revanche s'assurer de la capacité à accueillir six jeunes d'un coup et anticiper la surcharge de travail liée à leur encadrement. Attention à la mixité des volontaires. Il y a souvent peu de candidatures masculines pour ce type de projet. Par ailleurs, il est à prendre en compte la difficulté à trouver des partenaires pour accueillir les volontaires. Les entreprises sont parfois un peu réticentes à l'idée de laisser les volontaires observer leurs pratiques.

MISSION 3-D

LUTTER POUR L'ÉGALITÉ ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS

LA MISSION

En tant que
volontaire, ta mission
consiste à lutter
contre les
discriminations.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Développer le pouvoir d'agir
des publics discriminés.

ACTIVITÉS

- **Animer en lien avec un professionnel des ateliers** participatifs de lutte contre les discriminations en direction des jeunes, des habitants...
- **Favoriser l'expression des publics** (jeunes, adultes, habitants, scolaires...) sur la thématique de la lutte contre les discriminations.
- **Mettre en œuvre des actions** qui accompagnent la libération de la parole des publics victimes de discrimination.
- **Apporter aux publics un premier niveau d'information** sur toutes les actions en matière de lutte contre les discriminations menées sur le territoire (permanences juridiques, ateliers participatifs...).

POINTS D'ALERTE

- Le volontaire ne peut être chargé d'animer en autonomie les ateliers.
- Le volontaire devra suivre une formation en amont pour comprendre les spécificités du public qu'il doit côtoyer.

Retrouvez, au verso de cette fiche,
le témoignage d'un professionnel
de Mission Locale qui a mis en œuvre
cette mission.

MISSION 3-D

« Promouvoir l'égalité des chances »

LA VOLONTAIRE

Élodie* est titulaire d'un BTS communication quand elle commence sa mission dans le but de promouvoir l'égalité des chances. Elle se posait beaucoup de questions sur son avenir professionnel, ne savait plus si elle souhaitait ou non exercer un métier dans ce domaine.

CONTEXTE

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Mission Locale et l'association FACE engagée dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion. L'objectif est de favoriser l'engagement social et sociétal des entreprises locales pour lutter contre toutes formes d'exclusion ou de discrimination. Avec Élodie, l'association a souhaité à travers cette mission favoriser l'expression des usagers et aller à la rencontre des jeunes sachant qu'elle vise plus particulièrement les 16-25 ans.

LES ACTIVITÉS

Dans ce cadre, Élodie a été amenée à :

- mobiliser des jeunes sur les questions de lutte contre les discriminations, de mixité femme/homme, de laïcité, de stéréotypes et de représentations afin de favoriser l'émergence de projets de jeunes ;
- aller à leur rencontre pour ouvrir le dialogue (dès les temps d'attente des entretiens, les réunions collectives, dans les lieux de vie du territoire telles les associations sportives, maisons de quartier...);
- co-construire et organiser avec les jeunes des actions de sensibilisation et de rencontres avec les acteurs du monde socio-économique sur ces questions ;
- repérer et valoriser des initiatives locales favorisant le vivre-ensemble ;
- être à l'écoute des attentes des jeunes et faire le lien avec les professionnels de l'association FACE.

Entretien avec

David

MISSION LOCALE EN
PAYS D'ARTOIS (62)

LE REGARD DU PROFESSIONNEL

Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?

Ce qu'il faut retenir en premier lieu de cette expérience, c'est la découverte et le partage des valeurs de la structure. La volontaire s'est bien intégrée ; elle a pu participer à la vie de l'association et aux différentes étapes de mise en place des actions.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Cette mission s'est bien déroulée grâce à une tutrice bienveillante et vigilante dans le respect des valeurs portées par le dispositif. La volontaire a par ailleurs été bien accueillie, bien accompagnée et a bénéficié de conditions optimales pour mener à bien sa mission. Élodie a pu sortir de sa zone de confort (la communication) et découvrir la vie associative, s'investir dans des domaines différents, ainsi elle a co-animé des ateliers, a participé à l'organisation d'événements sportifs toujours en lien avec un professionnel, ce qui lui a permis de gagner en confiance.

*Afin de préserver l'anonymat des volontaires, les prénoms ont été changés.

MISSION 3-E

ÉDUCER AUX MÉDIAS ET AUX NOUVEAUX USAGES NUMÉRIQUES

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à permettre aux publics de devenir autonomes et critiques dans leurs pratiques numériques.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Développer l'esprit critique et rendre la pratique du numérique accessible à tous.

ACTIVITÉS

- Favoriser les échanges entre jeunes et entre générations pour qu'ils partagent leurs trucs et astuces (les sites utiles, les applications recommandées...).
- Aller à la rencontre des jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent (Mission Locale, collèges, lycées, MFR...) et recueillir leurs attentes et leurs pratiques liées aux nouveaux médias et outils numériques (s'informer, se divertir, faire des achats, jouer...).
- Participer à l'animation de temps de découverte d'outils numériques ludiques utiles dans la vie quotidienne (ex. : fabrication 3D, recyclage électronique, initiation au codage...).
- Participer à l'animation d'ateliers de prévention dans l'usage d'Internet, des réseaux sociaux et des diverses applications (informations publiques, privées, e-réputation, fake news...).

POINTS D'ALERTE

- Le volontaire ne peut être chargé de l'animation de l'espace informatique en autonomie, de la création d'outils ou de l'animation des réseaux sociaux car ces tâches relèvent de fonctions salariées telles que chargé de communication ou community manager.
- Le volontaire doit s'appuyer sur un professionnel de la structure sans s'y substituer.
- La création d'un site Internet, de contenus vidéos, radios ou photos ne peuvent pas être la finalité et le cœur de la mission du volontaire.
- Il ne peut pas être exigé de la part du volontaire des compétences techniques médias.
- Un volontaire ne doit jamais avoir accès à I-Milo afin de garantir les conditions de confidentialité des données sur les jeunes.

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 3-E

« Amener les jeunes à exercer leur esprit critique »

Entretien avec

ChristopheMISSION LOCALE DE
VAUX-EN-VELIN (69)**LES VOLONTAIRES**

Deux volontaires réalisent cette mission en binôme : Bangaly*, 25 ans, est accompagné par la Mission Locale depuis son arrivée en France. Fatoumata*, 19 ans, recherchait un emploi dans le secteur administratif.

CONTEXTE

Une enquête sur les pratiques numériques réalisée par la Mission Locale a révélé que seuls 15 % des jeunes interrogés avaient une adresse mail valide. Ces résultats ont amené la Mission Locale à renforcer son action en direction des jeunes dans ce domaine.

LES ACTIVITÉS

Bangaly et Fatoumata assurent ensemble le lien avec les jeunes qui se rendent sur l'espace numérique de la Mission Locale. Les volontaires accompagnent les jeunes dans leurs pratiques des médias et leurs usages numériques. Ils animent notamment un atelier ludique sur l'identité numérique avec pour objectif

d'amener les jeunes à exercer leur esprit critique et à dissocier les informations qui relèvent de la vie privée et de la vie professionnelle sur Internet. Cela donne lieu à un échange et un débat entre les jeunes, qui confrontent leurs pratiques au sujet des traces laissées sur la toile.

Les volontaires participent à d'autres activités : Bangaly et Fatoumata ont accompagné un groupe de jeunes à une journée portes ouvertes organisée par Simplon, une école de codage informatique dont la Mission Locale est partenaire. Ils ont également organisé la visite d'un FabLab. Ils peuvent aussi être présents pour rassurer les jeunes qui s'entraînent aux entretiens d'embauche par Skype, avec des parrains de la Mission Locale. De manière plus marginale, les volontaires sont mobilisés en amont des sessions de formation au passeport de compétences informatique européen (PCIE).

LE REGARD DU PROFESSIONNEL**Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?**

Leur présence permet de renforcer le lien entre la Mission Locale et les jeunes et entre les jeunes entre eux. Occasionnellement, les volontaires aident les professionnels aux nouveaux usages numériques, ce sont des occasions d'échanger et de faciliter leur intégration au sein de la structure.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

La diversité des activités proposées aux volontaires est un point important pour que les jeunes aillent au bout de leur mission et ne s'ennuient pas. Il faut également partir des idées des jeunes, être à leur écoute et identifier, au fur et à mesure, les activités pour lesquelles ils se sentent le plus à l'aise. Au moment du recrutement, ce n'est pas le niveau de compétences informatiques qui est le plus important. Il faut que le jeune soit à l'aise avec les outils numériques, mais c'est la motivation et l'envie d'aller vers les autres jeunes qui sont déterminantes. Il faut être disponible pour les jeunes et avoir une présence renforcée lors du premier mois, en détaillant les activités qu'ils seront amenés à faire, afin qu'ils prennent confiance.

*Afin de préserver l'anonymat des volontaires, les prénoms ont été changés.

MISSION 4-A

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à faire découvrir la culture à des personnes qui n'y ont pas accès.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Rendre accessible la culture pour tous.

ACTIVITÉS

- **Aller à la rencontre des jeunes et des habitants** pour leur présenter et faciliter leur accès aux événements, activités culturelles et aux associations à l'initiative de projets culturels.
- **Organiser des temps de découverte culturelle** à destination de publics qui en sont habituellement éloignés.
- **Faire le lien et faciliter la rencontre entre la population**, les bénévoles, les salariés chargés du projet, les partenaires et les artistes.
- **Faciliter l'intégration de ces publics** dans les associations à vocation culturelle.

POINTS D'ALERTE

- L'organisation d'un concert ou d'un festival ne peut être le cœur de la mission.
- Le volontaire ne peut être chargé de la production d'outils (flyers, affiches...).
- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 4-A

« Montrer aux jeunes que l'art n'est pas conventionnel »

Entretien avec

ShakiraMISSION LOCALE DU
PAYS SALONNAIS (13)**LA VOLONTAIRE**

Octavia* terminait ses études d'art au moment où elle a décidé de s'engager dans cette mission. Si son goût pour l'art a été un plus pour transmettre son intérêt pour cette discipline aux autres jeunes, le critère de recrutement a surtout porté sur son besoin de rompre son isolement en s'engageant en mission de Service Civique.

CONTEXTE

Cette mission s'inscrit dans un projet intitulé ML'Art, mené par la Mission Locale. Il consiste à faire découvrir l'art aux jeunes qui en sont les plus éloignés mais aussi de leur permettre de s'y essayer. Pour que ce projet profite pleinement aux jeunes, il est intéressant qu'un volontaire fasse le lien entre les jeunes, leurs attentes et les équipes de professionnels intervenant autour du projet.

LES ACTIVITÉS

Octavia organise des temps de découverte culturelle à la Mission Locale ou en extérieur avec des

partenaires. Son parcours lui permet d'avoir « son » approche de la mission : elle prend plaisir à partager et transmettre sa passion. Elle a à cœur de montrer aux jeunes que l'art n'est pas conventionnel. Lors de ces temps de découverte, les jeunes peuvent pratiquer une forme d'art : peinture, poterie, etc. Pour ces temps, elle est appuyée par une professionnelle.

Les jeunes ont aussi fait émerger des souhaits par rapport à la pratique d'un art, pour visiter un lieu d'expression artistique ou rencontrer des structures. Octavia fait aussi remonter la parole des jeunes et fait le lien avec un blog qu'ils alimentent eux-mêmes. Elle les accompagne dans l'écriture, prend les photos. Enfin, elle prépare une exposition avec les jeunes qui a lieu à la fin de l'action. Il y a tout un travail de repérage de sa part et avec les jeunes pour identifier des artistes qui seraient prêts à exposer. Le groupe et Octavia ont monté l'exposition tous ensemble.

LE REGARD DU PROFESSIONNEL**Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?**

ML'Art a pour objectif de remettre les jeunes dans une nouvelle dynamique d'insertion. Le lien que peut faire Octavia entre les jeunes et la Mission Locale est à ce titre important car, autant pour elle que pour les jeunes, le projet les fait avancer dans leurs parcours : elle parvient à leur transmettre une ouverture d'esprit et une culture générale qui leur servira par la suite.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Laisser de la place à l'initiative des jeunes. Dans cette mission, Octavia et les jeunes ont de la place pour agir. Les professionnels qui encadrent l'action n'ont pas défini de programme dès le départ. En revanche, des points réguliers sont faits avec Octavia sur le projet pour voir si elle se sent bien dans sa mission.

ML'Art n'est pas le projet d'Octavia mais du collectif de jeunes. Il est donc important d'accompagner Octavia et d'aider le groupe afin d'enlever une certaine pression qu'ils pourraient se mettre à l'approche des échéances telles que le vernissage de l'exposition.

*Afin de préserver l'anonymat des volontaires, les prénoms ont été changés.

MISSION 6-A

ENCOURAGER LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à protéger la nature.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Préserver l'environnement et la biodiversité.

ACTIVITÉS

- **Aller à la rencontre des habitants et des populations de passage** (touristes...), notamment des jeunes, pour les sensibiliser à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.
- **Valoriser et faire (re)découvrir** à la population les espaces naturels du territoire par l'organisation de sorties et d'ateliers pédagogiques.
- **Participer à des événements** en faveur de la promotion des espaces naturels.
- **Favoriser les espaces de nature** en milieux urbains.

POINTS D'ALERTE

- Le volontaire ne pourra être chargé de l'entretien d'espaces verts ou de soigner/nourrir des animaux.

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 6-A

« Favoriser les initiatives positives pour protéger la planète »

LA VOLONTAIRE

Saloma*, 22 ans, a obtenu une licence en biologie. En année de césure et accompagnée par la Mission Locale, elle exprime la volonté de s'engager dans une mission d'intérêt général en lien avec son projet qui est orienté dans le domaine de l'éducation, de l'environnement et surtout de l'écologie. Animatrice en centre UCPA et classe découverte en milieu marin, elle est à l'aise dans la prise de parole et l'approche du public. Cette mission lui convenait parfaitement et correspondait à ses envies.

CONTEXTE

La fondation Explore est basée au port de Concarneau, c'est un incubateur de projets scientifiques en lien avec la biodiversité sous-marine. Son objectif : soutenir tous ceux qui, comme eux, cherchent à développer de véritables solutions pour engager notre société dans un nouveau modèle où l'homme et la nature ont toute leur place. L'initiative de cette mission vient du

partenariat entre la Mission Locale et cette structure qui souhaitait recruter un volontaire pour sensibiliser le public à l'écologie marine et encourager les initiatives positives pour protéger la planète.

LES ACTIVITÉS

Le cœur de la mission de Saloma est de partager avec un public varié son intérêt pour la biodiversité en leur donnant les moyens de la protéger et de l'observer et en répondant aux diverses questions pendant les visites. Elle est en quelque sorte une ambassadrice de l'environnement. Incluse dans le projet Explorateurs des océans, la volontaire favorise le témoignage de pairs à pairs au sein de la communauté d'explorateurs, avec le public et avec d'autres structures du territoire sur les actions environnementales. Elle est à l'écoute de tous les publics et favorise la construction de projets menés pour et par eux.

Entretien avec

Maëlle

MISSION LOCALE
DU PAYS DE
CORNOUAILLE (29)

LE REGARD DU PROFESSIONNEL

Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?

Les volontaires apportent leur propre regard vis-à-vis de l'environnement et proposent de nouvelles idées. Tout n'est pas figé donc c'est intéressant de laisser de la place à l'initiative des volontaires. Saloma a su faire émerger l'envie de s'investir aux plus jeunes sur cette thématique.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Les événements étant ouverts les week-ends, il peut y avoir du temps de mission hors semaine. Il est donc important que le volontaire soit en accord avec l'aménagement du planning. Afin de sensibiliser le public à l'environnement d'une nouvelle manière, il faut laisser la place au volontaire pour soumettre ses idées de création de nouveaux outils. Il faut faire attention à ce que le contenu pédagogique ne soit pas à la charge unique du volontaire ; il doit toujours être en lien avec un professionnel.

MISSION 6-B

SENSIBILISER AUX COMPORTEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à sensibiliser aux bons gestes pour protéger la planète.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Préserver l'environnement par des pratiques éco-responsables.

ACTIVITÉS

- Organiser des ateliers de sensibilisation et de mise en pratique.
- Recenser les initiatives locales.
- Faire émerger des projets éco-responsables.
- Participer à des actions en faveur de l'environnement (festivals, ramassage de déchets...) sur des thématiques telles que :
 - le tri sélectif ;
 - le gaspillage alimentaire ;
 - le gaspillage énergétique ;
 - la consommation éco-responsable ;
 - l'utilisation des transports dits « doux » ou alternatifs (covoiturage, vélo, transports en commun...).

POINTS D'ALERTE

- Le volontaire ne pourra être chargé ni du tri sélectif ni du recyclage.
- Le volontaire ne peut être chargé de l'animation des stands dans les lieux publics en autonomie, de la création d'outils ou de l'animation des réseaux sociaux, du suivi qualitatif et quantitatif des déchets valorisables, car ces tâches relèvent de fonctions salariées telles qu'ambassadeur ou animateur du tri.
- Le volontaire ne pourra être en charge du démarchage à domicile.

MISSION 7-A

ENCOURAGER L'EXPRESSION DES JEUNES VIA LA PRATIQUE D'UN MÉDIA

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à permettre aux jeunes de s'exprimer grâce à différents médias.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Favoriser l'expression des jeunes par la pratique d'un média (radio, vidéo, journaux...).

ACTIVITÉS

- **Rencontrer individuellement et collectivement** les jeunes pour favoriser l'expression de leur parole sous différentes formes (écrite, audio, vidéo...).
- **Créer du lien entre les jeunes** en favorisant les échanges et les moments de convivialité entre eux.
- **Participer à l'animation d'ateliers** collectifs de découverte des médias.
- **Permettre au jeune d'acquérir les bases nécessaires à la production de contenu** (audiovisuel, radiophonique ou éditorial) en lien avec un professionnel.
- **Faire découvrir et valoriser le pôle média jeune** auprès des institutions du territoire.
- **Sensibiliser l'équipe aux actions et productions** réalisées par les jeunes impliqués dans le projet.

POINTS D'ALERTE

- Le volontaire ne peut être chargé d'animer en autonomie les ateliers.
- Le volontaire doit s'appuyer sur un professionnel de la structure sans s'y substituer.
- Il ne peut pas être exigé de la part du volontaire des compétences techniques médias.
- Le volontaire doit être en contact avec le public et notamment les jeunes. Cela doit être le cœur de sa mission.
- Le volontaire n'est pas un représentant des jeunes. Il n'a pas vocation à porter leur parole mais bien à favoriser leur expression.

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 7-A

« Favoriser l'expression de la parole des jeunes grâce à la radio »

Entretien avec

CécileMISSION LOCALE
NORD ESSONNE (91)**LE VOLONTAIRE**

Sekou* est un jeune de 20 ans issu d'un quartier populaire de la ville d'Évry. Il a un BEP maintenance des systèmes automatisés mais ce domaine ne l'intéresse plus ; il souhaite plutôt se réorienter vers les métiers de l'accueil. Il propose donc sa candidature sur le site de l'Agence du Service Civique car, dans une démarche de solidarité, il souhaite se rendre utile aux autres.

CONTEXTE

Lorsqu'elle rencontre Sekou pour la première fois, la référente Service Civique remarque tout de suite les qualités de ce jeune homme ; en effet, il a un bon relationnel, il est spontané et naturel. Elle l'encourage donc à faire cette mission au sein de la web radio de la Mission Locale dédiée à la parole des jeunes, Radio Actif Nord Essonne.

LES ACTIVITÉS

Sekou va vers les jeunes au moyen de la web radio et crée un flash d'informations locales pour leur donner

envie de participer aux actions de la Mission Locale et du territoire. Il les rencontre individuellement ou collectivement afin de favoriser l'expression de leur parole et ainsi la retransmettre à la radio. Il interpelle les jeunes sur l'actualité du territoire, les encourage à donner leurs points de vue, à faire découvrir leurs centres d'intérêt mais aussi à valoriser leurs propres parcours et leurs expériences au travers de ce média.

De sa propre initiative, Sekou a créé un billet d'humeur concernant une maraude qu'il avait effectuée auprès de SDF au cours duquel il questionne les jeunes sur la condition humaine et l'importance des actions de solidarité.

Sekou a également participé au projet national web radio Radio Actif, dans le but de partager les réalités du terrain avec les autres jeunes des Missions Locales lors d'un rassemblement à Radio France.

LE REGARD DU PROFESSIONNEL**Qu'est-ce que les volontaires apportent à la structure ?**

Les volontaires, de manière générale sur ce genre de missions, permettent de dynamiser les ateliers d'expression et de faire connaître la radio à d'autres jeunes. Ils ont amené leur propre vision et une rubrique spécifique en fonction de leurs centres d'intérêts. Il y a eu un travail sur la diction et l'élocution au cours de cette mission leur permettant ensuite d'acquérir une aisance plus naturelle en parlant d'eux et en illustrant leurs points de vue, toujours valorisant lors d'un entretien avec un employeur.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Il faut faire attention de bien rassurer les volontaires car il ne faut pas que certains se retrouvent en difficulté, par exemple s'ils sont trop timides ou introvertis car il y a beaucoup d'interaction avec les autres jeunes. Ce type de mission doit être bien concrète, en les accompagnant dès le début dans la pratique des bases de ce média pour qu'ils se confrontent à la réalité de la web radio et qu'ils se questionnent sur ce qu'ils souhaitent en faire. Il ne faut pas imposer d'objectif trop haut, le principe étant aussi que le volontaire se fasse plaisir.

MISSION 7-B

TRANSMETTRE LA MÉMOIRE ET L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à valoriser et à faire connaître l'histoire de ta région, ta ville ou ton quartier.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Transmettre aux jeunes générations l'histoire et la mémoire d'un territoire.

ACTIVITÉS

- Recueillir des témoignages d'habitants, en particulier de personnes âgées.
- Contribuer au devoir de mémoire en diffusant ces récits, en participant à l'animation de lieux de mémoire ou à des événements.
- Valoriser le patrimoine culturel et historique d'un territoire ou d'une ville pour le transmettre aux habitants, notamment au travers de témoignages d'« anciens ».
- Donner envie aux jeunes de découvrir le patrimoine de leur territoire.

POINTS D'ALERTE

- Le volontaire ne pourra être chargé de la réalisation d'un guide touristique.
- Le volontaire ne pourra être chargé d'assurer les visites de sites touristiques.
- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 7-B

« Collecter des témoignages pour transmettre la mémoire »

LA VOLONTAIRE

Fatima* a 21 ans. D'un niveau bac, qu'elle n'a pas pu valider, elle réside dans un quartier relevant de la politique de la ville. Avant sa mission, elle a eu plusieurs expériences professionnelles dans le domaine de la comptabilité.

CONTEXTE

La direction du service culturel de la commune des Clayes-sous-Bois avait le souhait de travailler sur l'histoire de la ville en faisant appel aux récits des habitants. La mission de Service Civique « Transmettre la mémoire et l'histoire du territoire » s'inscrivait donc pleinement dans ce projet.

LES ACTIVITÉS

Afin de rencontrer les personnes âgées de la commune, Fatima s'est rendue dans plusieurs lieux du territoire, comme le centre culturel et d'actions sociales (CCAS). Un autre volontaire en Service Civique réalisait une mission au sein de cette structure et l'a appuyée pour identifier les personnes âgées qui

pourraient être intéressées pour témoigner. Au cours de sa mission, Fatima a rencontré une quinzaine de personnes à leur domicile. Avec sa tutrice, elle avait défini les questions à leur poser pour constituer une trame commune à tous les entretiens. Souvent l'échange est allé au-delà et a permis à la volontaire de découvrir le quotidien de ces personnes. Puis Fatima, accompagnée de sa tutrice, a participé à la conception et la réalisation d'une exposition intitulée « Souvenirs d'enfance 1930-1970 ». Cette partie de la mission a nécessité qu'elle prenne contact avec le service des archives de la ville. Une fois l'exposition finalisée, Fatima a participé à faire connaître ce projet auprès d'autres structures. Le service de la ville travaillait à la conception d'un parcours audio présentant la ville et son histoire. Fatima y a été associée en allant récolter des anecdotes sur les différents lieux de la ville auprès des personnes âgées. Ces témoignages ont été intégrés au parcours audio.

Entretien avec

Francesco

MISSION LOCALE
SAINT-QUENTIN-
EN-YVELINES (78)

LE REGARD DU PROFESSIONNEL

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Ce qui a été le mieux anticipé et bien géré par le service culturel de la ville est le niveau de responsabilités confiées à la volontaire. Celle-ci a été encadrée par une professionnelle chargée du projet, présente en permanence à ses côtés. Pour Fatima, ne pas être seule en responsabilité d'un tel projet a été extrêmement important et lui a permis de prendre confiance en elle. C'est aussi aux Missions Locales, qui portent les contrats, d'appuyer les structures dans la définition des activités qui sont confiées au volontaire et de veiller à ce que le niveau de responsabilités qui leur sont confiées ne soit pas trop important.

La mission s'est bien déroulée pour Fatima, en particulier l'attention et la considération portées par la structure d'accueil. Alors qu'elle avait terminé sa mission, Fatima a été invitée au déjeuner du personnel de la ville, c'est une marque de reconnaissance de son engagement.

*Afin de préserver l'anonymat des volontaires, les prénoms ont été changés.

MISSION 7-C

ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE SUR UN TERRITOIRE

LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à inciter les jeunes à participer activement à la vie de leur ville, de leur quartier ou de leur village.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Favoriser l'accès au droit commun pour tous les jeunes.

ACTIVITÉS

- **Aller à la rencontre des habitants** pour les informer et leur donner envie de participer aux actions (culturelles, sportives, sociales, professionnelles, citoyennes...) proposées par les institutions du territoire.
- **Participer à des actions en direction des habitants** pour créer du lien social entre eux et les structures associatives ou institutionnelles.
- **Aller à la rencontre des élus des communes** pour les sensibiliser aux besoins des habitants.
- **Repérer et valoriser les initiatives locales**, associatives ou portées par des citoyens afin de faciliter l'appropriation de leur territoire par les habitants et encourager d'autres initiatives.

POINTS D'ALERTE

- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées...), le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement (ainsi que le bulletin n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs).

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 7-C

« Changer l'image portée sur les jeunes »

Entretien avec

AlexandraMISSION LOCALE
TOURAINÉ-CÔTÉ
SUD (37)**LES VOLONTAIRES**

Plusieurs équipes de jeunes volontaires en Service Civique se sont relayées. La dernière équipe était composée de Jim*, 21 ans, titulaire d'un bac STG ; Alexandre*, également âgé de 21 ans, sans qualification et intéressé par le domaine de la petite enfance ; Louis*, 18 ans, ayant interrompu sa scolarité en classe de seconde, passionné par le dessin ; enfin, Leslie*, 18 ans, ayant réalisé un apprentissage dans le secteur de la vente.

CONTEXTE

L'objectif était double : permettre aux jeunes de mieux connaître le territoire où ils habitent et contribuer à changer l'image que peuvent porter les acteurs du territoire sur les jeunes qui y vivent.

LES ACTIVITÉS

Sur l'ensemble de leurs missions, les différentes équipes de volontaires ont réalisé des activités d'intérêt général chez une multitude de partenaires du territoire, que la Mission Locale a sollicités en fonction des centres d'intérêt des jeunes : Ehpad, mairies, écoles, associations de solidarité, SPA, coopérative paysanne, etc. Par exemple, ils ont contribué à entretenir un jardin partagé et ont participé à l'animation d'ateliers bien-être au sein de structures tierces. Ils sont également intervenus pour présenter le Service Civique et leur engagement lors d'événements tels que le festival culturel Agri-cultures à Amboise.

LE REGARD DU PROFESSIONNEL**Qu'est-ce que les volontaires apportent aux structures qui les ont accueillis ?**

La présence des jeunes volontaires sur le territoire a contribué à donner une image positive de la jeunesse et a permis de faire remonter leurs messages, partager leurs idées. Les élus locaux ont pu être témoins de la capacité d'engagement des jeunes. Au démarrage du projet, nous proposons aux volontaires des contenus de missions prédéfinis. Progressivement, ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont été force de proposition pour définir le contenu des missions, en fonction de leurs centres d'intérêt. Ils sont ensuite allés vers les acteurs du territoire susceptibles d'être intéressés par ces missions.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

L'organisation choisie, avec une répartition tournante des jeunes dans les structures du territoire, n'est pas simple à mettre en place et à animer. Il faut bien préparer le cadre d'intervention des jeunes avec les partenaires, en tenant compte du fait que les volontaires sont peu autonomes au démarrage de leur mission. Le soutien et l'encadrement, de la part de la Mission Locale, comme des tuteurs dans les structures d'accueil, sont conséquents. Sur certains territoires, c'est aussi la question de la mobilité des jeunes qui est cruciale, car les structures sont parfois très éloignées, sans accès aux transports en commun. Il est donc nécessaire de réfléchir à un moyen de locomotion adapté.

MISSION 8-A

SOUTENIR LES POPULATIONS VICTIMES DE CATASTROPHES NATURELLES OU DE CRISES SANITAIRES

LA MISSION

En tant que **volontaire, ta mission consiste à informer les populations et participer aux premières actions de solidarité après une catastrophe naturelle ou une crise sanitaire.**

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Contribuer à la solidarité nationale.

ACTIVITÉS

En complémentarité avec les actions et les projets déclenchés par la collectivité ou l'association face à l'urgence provoquée par une catastrophe naturelle ou sanitaire, le volontaire a pour mission de :

- **diffuser des messages de prévention** auprès de la population dans le cadre de projets de prises de contacts structurés ;
- **informer et aider les personnes sinistrées** dans leurs démarches administratives, notamment en les accompagnant physiquement ;
- **participer aux premières interventions** de reconstruction ou de solidarité.

POINTS D'ALERTE

- Le volontaire interviendra, durant l'ensemble de sa mission, en lien et accompagné par la structure d'accueil. Les liens directs avec la population seront privilégiés.
- Les tâches administratives doivent être marginales et venir uniquement en soutien à la mission.

Retrouvez, au verso de cette fiche, le témoignage d'un professionnel de Mission Locale qui a mis en œuvre cette mission.

MISSION 8-A

« Élargir cette mission à l'épidémie de Covid-19 »

Proposition
de nouvelle
mission

CONTEXTE

La mission avait été initialement créée en 2010 pour répondre à une priorité sanitaire en Outre-Mer. Elle s'inscrivait dans le contexte du risque épidémique élevé de la dengue à La Réunion. Elle avait pour objet, par une campagne d'information déployée sur l'ensemble du territoire, de sensibiliser la population aux risques et aux mesures préventives à adopter. Le volontaire avait pour objectif de sensibiliser les populations cibles (enfants, femmes enceintes, scolaires, personnes âgées) et de participer à la destruction des sites de prolifération du moustique : contrôle de certains sites à risques (canaux, réseaux hydrauliques, distributeurs de pneumatiques, cimetières...), ramassage des encombrants... En raison du contexte sanitaire exceptionnel de 2020, la priorité a été donnée d'élargir cette mission à l'épidémie de Covid-19.

LES ACTIVITÉS

Préalablement formés aux messages de prévention, les volontaires contribuent aux actions mises en œuvre au plan territorial ou national en fonction des priorités définies. À titre d'illustration, les actions suivantes peuvent être développées :

- renseigner les usagers sur les mesures d'hygiène et de sécurité et en créant un point d'information sur les conduites à tenir ;
- remettre au public, lors de maraudes ou dans des locaux, les équipements nécessaires pour assurer leur protection et celle des professionnels ;
- éduquer aux médias et à l'utilisation des réseaux sociaux, et notamment sensibiliser aux fake news ;
- soutenir les aînés ou les jeunes isolés qui en ont besoin en créant des moments de convivialité.

LE REGARD DU PROFESSIONNEL

Quels conseils donneriez-vous à d'autres professionnels de Mission Locale ou à des partenaires qui souhaiteraient proposer ce type de mission ?

Les volontaires sont en contact avec un public diversifié : population locale, agents publics ou bénévoles, jeunes ou professionnels agissant dans des champs multiples et dans des territoires variés. La mission implique une relation directe avec le public, le volontaire doit être accompagné et formé à adopter une attitude compatible avec sa mission (discrétion, respect des règles de la structure) et faire preuve de sens relationnel et d'écoute. La mission s'appuie sur la motivation à diffuser/partager des informations et de bonnes pratiques ; le sens de la solidarité est primordial. Par ailleurs, il est fortement conseillé de privilégier des actions réalisées en binôme ou en petits collectifs. Enfin, concernant les volontaires qui agissent sur le terrain, leur sécurité sanitaire doit être garantie (informations claires et précises sur la pandémie, les risques encourus et la distribution d'EPI adaptés).